



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité Saint-Frédéric**

850, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric, (QC) G0N 1P0

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Qu'à une séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 12 août 2024 à 19h30, les membres du conseil doivent statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. Demande de dérogation concernant la largeur minimale d'un lot :

- Règlement de Lotissement #298-15, article 27 concernant la largeur minimale de 50 mètres pour un lot non desservi :
  - o Lot # 5 518 544 : Largeur minimale projetée du lot de 30 mètres;

Toute personne intéressée peut donc se faire entendre en personne lors de la séance du conseil prévue le 12 août 2024 à 19h30 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : [municipal@saint-frederic.com](mailto:municipal@saint-frederic.com).

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 8 JUILLET 2024

Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité Saint-Frédéric**

850, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric, (QC) G0N 1P0

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Frédéric certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13h00 et 17h00 le 8 juillet 2024 aux endroits suivants : Bureau municipal & Bureau de poste

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 juillet 2024.

Directrice générale et greffière-trésorière

---